De la spectacularité à la spectralité. Pour une sociologie des présences de l'État

Marie Alauzen, Fabien Gélédan

▶ **To cite this version:**

Marie Alauzen, Fabien Gélédan. De la spectacularité à la spectralité. Pour une sociologie des présences de l'État. Revue française d'administration publique, 2021, N° 178 (2), pp.263-275. 10.3917/rfap.178.0007 . hal-03282107

HAL Id: hal-03282107
https://hal.science/hal-03282107

Submitted on 8 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie Alauzen, Fabien Gélédan, « De la spectacularité à la spectralité. Pour une sociologie des présences de l'État », *Revue française d'administration publique*, 2021, n°2, vol. 178, p. 263 – 277.

De la spectacularité à la spectralité

Pour une sociologie des présences de l'État

Marie Alauzen[1] Fabien Gélédan[2]

Comment rendre compte de la présence de l'État dans un monde étatisé ? En réactivant l'intellection durkheimienne de l'État comme « organe de la pensée sociale » tentant de mettre en ordre la production des représentations collectives, le présent dossier de la *Revue française d'administration publique* suggère de renouer avec une conception non mentaliste, observable empiriquement et distribuée de l'État en société. En revenant à la radicalité de l'entreprise ethnométhodologique et en procédant par extension de la sociologie des épreuves d'État, les auteurs rassemblés ici contribuent au geste d'examen de l'État par la mise à jour de modalités de présence. S'ouvre alors un vaste univers, permettant de rendre compte des manifestations les plus intenses à l'infraordinaire. Des tractations de l'Union bancaire européenne, à la réponse aux mobilisations environnementales, en passant la labellisation des marchés du développement durable, la conception de l'identité visuelle autour du visage de Marianne, les exercices de gestion de crise, la Révision générale des politiques publiques ou la réforme du prélèvement de l'impôt à la source, il est proposé d'étendre la description des états d'étatisation pour retracer les modalités sous lesquelles l'État se présente à la société politique.

[1] Attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'École normale supérieure, chercheuse associée au Centre Maurice Halbwachs (UMR CNRS ÉHÉSS ÉNS 8097) et au Centre de sociologie de l'innovation de l'École des mines (UMR CNRS I3 9217). Marie.alauzen@ens.psl.eu

[2] Directeur « Transformation et Innovation » à l'École Polytechnique Executive Education. Chaire Innovation publique ÉNA, ÉNSCI , Sciences Po, Polytechnique. Fabien.geledan@polytechnique.edu

L'État se mêle de la vétusté de nos voitures, rend un avis plus ou moins contraignant sur la nature de leur pot d'échappement et taxe les déchets qui sortent de leurs usines[3]. Il établit les normes selon lesquelles peuvent fonctionner nos routes, forme des agents à la sécurité routière et, le cas échéant, orchestre le contentieux. Que l'on considère qu'il abandonne des missions et des territoires, perde de sa superbe ou excède ses prérogatives, l'État est de ces réalités qui ont à tel point envahi nos existences qu'elles en constituent la trame même. Pour reprendre la formule hyperbolique des Maîtres anciens de Thomas Bernhard, répétée par Pierre Bourdieu, « nous sommes tous étatisés » (2012, 339 ; 1993). À ce titre, « l'État ne constitue-t-il pas un objet parmi d'autres des sciences sociales et historiques, mais le lieu où s'éprouve en dernière instance leur capacité de distanciation vis-à-vis de notre sens commun, comme des formes de savoir qui l'ont forgé, puisque c'est abord pour penser et légitimer l'ordre étatique que nos principales catégories de pensée ont été mises au point, et ce bien au-delà des seuls concepts étroitement politiques » (Callegaro, 2018, 193, en italique dans le texte).

Dès lors, comment les sciences sociales peuvent-elles examiner la présence de l'État dans les sociétés modernes ? Répondre à cette interrogation suppose de se détacher aussi bien des discours statophiles, déplorant le trop peu ou le mal d'État, que des envolées statophobes, dénonçant l'étouffante emprise, pour prendre au sérieux le mode d'existence de l'État. Une telle démarche requiert d'ausculter une variété de configurations qui débordent de l'action publique et de l'analyse des rapports entre groupes réputés appartenir à l'intérieur ou à l'extérieur de l'État, pour porter haut la réflexion sur l'état de notre étatisation. Ce numéro de la *Revue française d'administration publique* invite alors à suspendre toute connaissance *a priori* sur le lieu, la fonction, la genèse ou la nature de l'État, pour pleinement considérer, avec Michel Foucault, que « l'État, c'est ce qui existe, et ce qui n'existe pas encore assez » (2004, 5-6) et que la différence sociologique, par rapport aux nombreuses théories de l'État, tient d'abord dans la capacité de l'enquête de saisir, dans le même mouvement, le concept et la présence observable de l'État dans la société.

Interroger ainsi l'étatisation des sociétés suppose de revenir à la proposition d'Émile Durkheim de comprendre l'État comme étant l'« organe de la pensée sociale » (2015, 177). Pour activer le programme durkheimien et lui permettre d'éclairer notre présent, nous trouverons de précieuses ressources dans l'ethnométhodologie et la sociologie des épreuves d'État, nous permettant ensuite d'ébaucher une sociologie des

[3] Nous remercions particulièrement Dominique Linhardt de son appui et de sa patience dans l'élaboration de cette introduction. Merci aux relecteurs, à Delphine Mantienne et à l'ensemble des contributeurs pour les échanges qui ont rendu possible la constitution de ce dossier. Les erreurs et approximations persistantes nous incombent.

présences de l'État. Cette invitation servira de fil conducteur à la lecture des six études et du témoignage présentés dans le dossier.

L'ÉTATISATION DES SOCIÉTÉS, ACTUALITÉ D'ÉMILE DURKHEIM

Sonder l'état d'étatisation des sociétés invite à un retour à l'œuvre d'Émile Durkheim, qui, le premier, a fait de la société moderne, objet de la sociologie scientifique naissante, une « société à État », en opposition à la pensée juridico-politique qui figurait jusqu'alors l'État en dehors d'une « société civile », formalisée par un rapport d'échange entre des individualités préconstituées (2015). Ces écrits d'Émile Durkheim sont à lire à la lumière de l'intention politique qui les anime : ils informent la vision politique nouvelle d'un « État social », c'est-à-dire opérateur de solidarité face aux menaces d'anomie, représentant les mouvements de la société pour penser ses agencements. Pièce centrale de la solidarité organique durkheimienne (1986), l'État est l'un des groupes secondaires de la société, celui qui « maintient la cohésion des règles qui opèrent localement en garantissant leur inscription dans une régulation globale dont lui seul est capable de concevoir l'unité » (Karsenti, 2006, 28). L'État trouve ainsi une définition précise dans la quatrième leçon de sociologie :

> C'est un groupe de fonctionnaires *sui generis*, au sein duquel s'élaborent des représentations et des volitions qui engagent la collectivité, quoiqu'elles ne soient pas l'œuvre de la collectivité. Il n'est pas exact de dire que l'État incarne la conscience collective, car celle-ci le déborde de tous les côtés. Elle est en grande partie diffuse ; il y a à chaque instant des multitudes de sentiments sociaux, d'états sociaux de toutes sortes dont l'État ne perçoit que l'écho affaibli. Il est le siège d'une conscience spéciale, restreinte, mais plus haute, plus claire, ayant d'elle-même qu'un plus vif sentiment (2015 [1950], 140-141).

En société, l'État est donc doté d'une fonction spéculative, distincte de l'office administratif des fonctionnaires : l'intellection du social et la production des représentations collectives, qui, dans un « circuit communicationnel » (Callegaro, 2018, 213), permettent de soumettre les individus qui vivent au sein des groupes à des normes communes.

Le durkheimisme a constitué un moment structurant de la pensée contemporaine, trouvant des échos dans l'ensemble des sciences humaines. En sociologie, il continue d'irriguer des courants qui, bien qu'antagonistes, se revendiquent de son héritage et réactivent « un certain Durkheim ». Il en est toutefois peu qui se sont réclamés de son

programme d'étude de l'État comme « foyer de représentations » (2015, 126). On a surtout retenu de la position d'Émile Durkheim sur l'État, le refus de la syndicalisation des fonctionnaires et plaidoyer en faveur d'un apolitisme qui serait seul garant de la légitimité de l'action répondant aux volontés collectives (Birnbaum, 1976 ; Pisier-Kouchner, 1977 ; Linhardt, 2010). Jugée trop idéaliste et rétrospectivement insuffisamment sociologique, cette conceptualisation de l'État fait figure, sinon de repoussoir, du moins d'héritage ambivalent (Badie et Birnbaum, 1979 ; Bourdieu, 1993 ; 2012) ; tant et si bien que c'est l'œuvre de son contemporain allemand, Max Weber, qui s'est imposée comme étant la référence incontournable pour décrypter les manifestations de l'État en société.

Max Weber propose, dans *Économie et société*, une définition de l'État devenue canonique : « Nous appellerons État une "entreprise politique à caractère institutionnel" lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application des règlements, le monopole de la contrainte physique légitime » (1995, 97). En nouant ainsi l'organisation bureaucratique à un moyen spécifique, la violence légitime, il offre un appui aux études dites réalistes de l'État, c'est-à-dire à la tentative de saisir ensemble le concept d'État, hérité de la théorie du droit, et les manifestations étatiques dans la société, autrement dit, le pouvoir qui peut se rendre visible à travers l'exercice de la violence. Cette définition, maintes fois commentée, imprime une direction à la sociologie de l'État, la séparant irréversiblement de l'histoire des idées politiques, du droit et de la philosophie : dans la disposition du monopole, l'État devient un accomplissement observable, une performance spectaculaire, qui peut réussir ou échouer (Linhardt, 2012).

L'État ainsi caractérisé n'a rien de commun avec la puissance spéculative esquissée par Émile Durkheim. Il est une réalisation continue, un « emboîtement de prétentions » conditionné à l'obéissance de la direction administrative (Giry et Heurtin, 2018, 232), qui résulte du processus historique de « curialisation des guerriers », au cours duquel le monopole de la violence s'est partiellement mué en un monopole des offices, et où la force des armes est aussi devenue la légitimité du droit (Elias, 1975, 219-234).

Pierre Bourdieu est sans doute le seul à avoir donné corps à l'intellection durkheimienne de l'État (1993 ; 2012). La sociologie, qu'elle soit d'inspiration marxiste ou wébérienne, aurait manqué un fait : l'État façonne les structures sociales et mentales incorporées par les groupes sociaux. Or, dans les couches de socialisation, se réaliserait une « pensée d'État », donnée pour naturelle. À la notion de « monopolisation de la violence physique légitime », il adjoint donc celle de la « violence symbolique ». Par cette opération, Pierre Bourdieu procède à une annexion critique de la définition wébérienne, tout en renouant avec la fonction de l'État comme lieu de pensée et de mise en ordre des représentations collectives. À la différence près que la « politique de la vérité » inhérente à la domination symbolique de l'État ne tient, chez Pierre Bourdieu, que par la violence,

qui se mesure tout autant dans les manifestations physiques, comme le maintien de l'ordre intérieur et extérieur, que symboliques, comme l'homogénéisation des formes de communication linguistique et juridique ou l'incorporation des classements qu'opère notamment la généralisation de l'école élémentaire au cours du XIX^e^ siècle. La naturalisation de ces phénomènes violents dans la société résulte d'un double phénomène : la monopolisation de l'accès à l'universel par une « noblesse d'État » en mesure d'imposer, par exemple, une langue officielle et l'acte de soumission de ceux qui reconnaissent la représentation de l'universel comme légitime — en l'espèce, en parlant cette langue. Autrement dit, le retour aux « représentations collectives » de Pierre Bourdieu retrouvant « l'État dans la tête des individus » s'adosse à une approche wébérienne étendue, dans laquelle l'État se manifeste d'abord par la performance de la violence, puis par son masquage par une rhétorique de l'universalité et la neutralité. Principe d'organisation du consentement comme adhésion à un ordre social réifié, l'État bourdieusien est le nom d'un principe violent, caché, invisible dans l'existence sociale, que le sociologue, en rivalité pour qualifier la vraie nature du social, se donne pour mission de dévoiler (Callegaro, 2014).

La proposition de Pierre Bourdieu de mettre au jour la genèse des structures objectives pour dénoncer le rôle de l'État dans la structuration du monde social est saisissante et a inspiré nombre de contributions sur l'État. Dans sa version originale, elle implique de mener une démarche sociogénétique sur les traces des processus de monopolisation de la violence, entreprise à laquelle le sociologue s'est attelé à partir de *Noblesse d'État* (1989) et surtout dans les cours au Collège de France (2012).

Une question, toutefois, demeure : peut-on comprendre la présence de l'État sans réduire l'expérience sociale aux seules manifestations sédimentées de la violence, physique ou symbolique ? Le programme durkheimien d'étude de l'État en tant qu'il se rend présent aux représentations et aux actions des individus semble être non seulement plus optimiste, moins mentaliste, mais aussi plus vaste. Nous proposons donc de desserrer le nœud fermement établi par Pierre Bourdieu entre l'étatisation des esprits et la violence symbolique pour d'explorer la multitude de présences de l'État dont nous faisons quotidiennement l'expérience. Cela implique de faire un pas de côté par rapport à la « définition provisoire de l'État » (Bourdieu, 2012, 14), qui conditionne en fait l'ensemble de la contribution, pour reconsidérer la piste écartée de l'ethnométhodologie. Pierre Bourdieu estimait que cette dernière était incapable de « savoir s'il y avait une construction étatique des principes de construction que les agents appliquent au monde social » (2012, 271). Nous considérons pourtant qu'elle offre un solide appui pour appréhender le mode d'existence de l'État par ses accomplissements pratiques en société, proposant ainsi un utile décentrement vis-à-vis de la genèse et des manifestations extrêmes, pour réintégrer l'expérience sociale ordinaire de l'État et penser des situations comme celles des automobiles mentionnées en ouverture.

L'ÉTAT DANS SES ACCOMPLISSEMENTS : DE L'ETHNOMÉTHODOLOGIE À LA SOCIOLOGIE DES ÉPREUVES D'ÉTAT

L'ethnométhodologie s'inspire de l'intuition phénoménologique de « revenir aux choses mêmes », c'est-à-dire aux définitions « réelles », parce qu'adossées sur une observation positive des activités pratiques. Dans les États-Unis de la seconde moitié du XX^e^ siècle, cela suppose d'actualiser la maxime d'Émile Durkheim d'« étudier les faits sociaux comme des choses » pour poser une critique radicale de la sociologie dominante, structuro-fonctionnaliste et quantitativiste, qui objective des systèmes normatifs réputés expliquer le monde social dans sa totalité (Fornel, Ogien et Quéré, 2001 ; Garfinkel, 2007 [1967] ; 2002 ; Fornel et Lemieux, 2007). Harold Garfinkel invite à rendre compte de l'action, aussi triviale soit-elle (p. ex. faire la queue), c'est-à-dire à décrire la manière dont les individus pris dans sa réalisation parviennent à l'engager et à la conduire à son terme, dans la durée même où elle s'accomplit. Chaque cas individuel déploie un ordre visible et descriptible, pleinement disponible à la recherche, et qui n'est rien d'autre qu'une production empirique de la société ordinaire. Autrement dit, le programme ethnométhodologique consiste à fournir une description rigoureuse et détaillée des « méthodes », dont usent les membres pour réaliser, au moment même où ils le font, l'incessante production d'un ordre social, compris comme étant toujours transitoire et révisé, dans le cours même de l'action en train de s'accomplir, afin que cette dernière puisse s'accomplir. C'est en revenant ainsi aux choses que l'entreprise de respécification ethnométhodologique rétablit « l'aphorisme durkheimien » : étudier ces choses que la sociologie explicative aurait perdues de vue en passant outre l'objectivation dans l'accomplissement pratique (Garfinkel, 2002 ; Rawls, 2005). Dès lors, la tâche assignée au chercheur n'est pas d'opérer une partition entre l'analyse empirique et la déduction théorique ni d'expliquer les phénomènes depuis un point de vue sociologique, externe, pour les critiquer. Son propos est, à l'inverse, d'étendre le domaine d'investigation de la sociologie à l'ordre social tel qu'il est établi et maintenu en permanence, en le prenant pour objet d'enquêtes empiriques.

Le refus de Harold Garfinkel d'expliquer l'action par une théorie préalablement élaborée et sa volonté de décrire, en détail, les méthodes et les épreuves que suppose l'accomplissement des activités a laissé une empreinte telle que ceux qui s'en réclament ont délaissé les objets de la modernité politique, à commencer par l'État. À l'exception de quelques contributions notables (Hartland, 1989 ; Ogien, 1995 ; Weller, 2018), c'est surtout l'administration (p. ex. Weller, 1999 ; Wheeler, 1970) et le droit (notamment, Dupret, Lynch et Berrard, 2015 ou Latour, 2002), qui ont été entraînés dans le pari ethnométhodologique de rendre compte de la production de la réalité objective.

Par l'analyse empirique de l'activité d'une administration autonome, la Caisse nationale d'allocations familiales, Albert Ogien étudie par exemple les transformations affectant les conditions d'attribution d'une série de prestations sociales et s'attache à préciser ce que fait spécifiquement l'État (1995). Il montre des formes de contraintes qu'organisent et imposent les procédures subsumées sous le concept d'État, dont les responsables politiques et administratifs reconnaissent la validité et qu'ils cherchent, à ce titre, à faire appliquer. Poursuivant cet ouvrage praxéologique sur l'État en conférant un rôle actif aux objets (Conein, Dodier et Thévenot, 1993), Jean-Marc Weller s'attache à restituer l'épaisseur ordinaire du travail de bureau et la manière dont le droit comme infrastructure institutionnelle permet aux agents de produire des « actes d'État » à travers des chaînes d'écriture et de lecture (2018). Ces travaux prennent le risque de découvrir, dans l'effectuation, ce qu'aucune théorie explicative n'avait envisagé — par exemple, ce que les rationalisations gestionnaires font à l'action publique ou les vues des bureaux — et donnent une idée singulière et localisée d'un état d'étatisation, pouvant prendre de nouveaux plis en raison d'une évolution législative ou de l'apparition d'un dispositif technique.

Prenant à bras le corps le constat répété de la difficulté d'étudier l'État sans rien abandonner de la double contrainte de la preuve empirique et du fondement théorique, la sociologie des épreuves d'État a recueilli l'héritage ethnométhodologique des épreuves comme situations d'accomplissement pour en dégager une méthode d'enquête (Linhardt, 2009, 2012, 2018 ; Linhardt et Moreau de Bellaing, 2005). Pour Dominique Linhardt, l'enjeu est de rendre compte des « foyers d'actualité de l'État », c'est-à-dire des situations au cours desquelles émerge une incertitude sur la qualité de l'État. Dans le trouble, les entités qui composent l'État s'objectivent, de sorte que le lien entre la totalité étatique et la particularité de sa situation est rendu explicite par un déplacement observable. Réaction des forces de l'ordre à une manifestation ou traitement accordé aux prisonniers politiques, ces situations peuvent être qualifiées d'épreuves d'État dès lors qu'elles renvoient à « des séquences qui se détachent de la trame du procès social et qui ont pour caractéristique que l'État y devient l'objet d'une incertitude et d'une scrutation collectives » (Linhardt, 2012, 9). Les épreuves singulières engendrées lors de ces manifestations chaudes de l'État prennent place dans un phénomène étatique qui les dépasse ; elles forment une partie, une manifestation donnée, dont la multiplicité échelonnée dans le temps permet de saisir des appuis pour décrire les processus d'étatisation.

La proposition de saisir l'État dans ses « foyers d'actualité » présente au moins deux atouts pour appréhender le mode d'existence de l'État comme nous cherchons à le faire ici. Elle permet tout d'abord de repérer l'État ailleurs que « dans l'État », c'est-à-dire hors des interstices géographiques, disciplinaires ou institutionnels déterminés par avance, pour restituer ses multiples relations à la société politique. Par ce renouvellement radical

du « lieu sociologique de l'État », lorsque l'enquête se porte sur des terrains classiques de l'État, par exemple au cœur de l'action policière, elle permet d'examiner les moments où le lien à l'État devient problématique et donc descriptible dans les détails concrets de son accomplissement pratique. Ainsi, lorsque la relation entre la police, en tant qu'instance habilitée à user de la force, et l'État est passée au crible du contrôle interne des dossiers de plaintes contre des policiers singuliers (Linhardt et Moreau de Bellaing, 2005 ; Moreau de Bellaing, 2012). Outre la contribution à l'analyse du lieu de l'État, cette sociologie fournit de précieuses ressources pour appréhender l'historicité et l'intensité de la présence de l'État. En s'inspirant de ce qu'Albert Piette (2020 [1996]) nomme le « mode mineur » de la réalité, Dominique Linhardt distingue les facteurs « statogènes » — ceux qui participent, par la force de l'épreuve, de la production de la réalité de l'État —, des facteurs « statophores » ; les énoncés, les équipements, des agencements institutionnels appartenant à une forme étatique qui les dépasse et qui ne peuvent seuls emporter une qualification de la réalité de l'État (Linhardt, 2009).

Pour autant, si elle reconnaît l'existence des statophores, la sociologie des épreuves d'État initiée par Dominique Linhardt ne s'est encore intéressée qu'aux processus statogéniques, ces manifestations chaudes, spectaculaires de l'État auxquelles elle indexe l'existence du mode mineur qui n'en serait qu'un écho plus ou moins lointain. Prenant l'État par ses « foyers d'actualité », elle considère en effet que les statophores ne peuvent stabiliser des « énoncés d'État », par exemple sur le caractère démocratique ou autoritaire de l'État, que lorsqu'ils convoquent la mémoire du lien avec l'épreuve dont ils sont issus. Par le choix de ce cadrage éminemment wébérien sur le spectaculaire de l'État, cette approche escamote le cœur de l'héritage ethnométhodologique : l'accomplissement ordinaire, les microépreuves de réalité, et délaisse les situations où l'État est bien présent dans l'expérience, mais sous une forme plus ténue et déliée d'un trouble.

En nous tournant vers la radicalité première de l'ethnométhodologie qui ambitionne de « revenir aux choses -mêmes » et actualise la sociologie durkheimienne, nous défendons la nécessité d'élaborer une approche qui rende compte de la diversité des manifestations de l'État, de l'accomplissement froid, ordinaire et quasi imperceptible de la vignette sur le pare-brise d'un véhicule, au bouillonnement de l'extraordinaire, lors de la sanction d'un constructeur automobile devant un tribunal. Cette proposition en faveur d'une sociologie gradualiste des présences d'État reconduit, pour le particulariser, l'effort de la sociologie des épreuves d'État, et prétend renouer avec le programme durkheimien en capturant les situations de production des représentations collectives.

ESQUISSE D'UNE SOCIOLOGIE DES PRÉSENCES DE L'ÉTAT

La sociologie des présences de l'État ambitionne à ne pas refermer l'enquête sur la violence structurale, l'action publique, ni la spectacularité de l'épreuve, pour considérer, dans l'expérience ordinaire, les états de l'État. L'enjeu étant de rendre compte avec le plus d'exactitude et d'amplitude possible des modalités selon lesquelles l'État manifeste sa présence aux individus, c'est-à-dire par lesquelles chacun d'eux parvient à se penser et à se conduire comme un être étatisé (l'automobiliste soumettant son véhicule au contrôle technique et se repérant dans l'espace à l'aide de la signalétique). Nous proposons ainsi d'examiner les conditions de possibilité d'une description tenant compte de son activation en situation, ses variations d'intensité, recompositions tenues, voire de son intermittence.

Pour mener à bien le projet d'une sociologie des présences de l'État, nous entendons conduire un examen des états d'étatisation que nous décomposons de la manière suivante. Premièrement, en complément des configurations spectaculaires explorées par la sociologie des épreuves d'État, nous considérerons des manifestations qui n'impliquent pas nécessairement la revendication du monopole de la violence ni une transformation radicale de la qualification de l'État (démocratique, civilisé, autoritaire, failli ou corrompu), mais des présences plus quotidiennes, sinon discrètes, souvent moins impérieuses, dans lesquelles se joue pourtant, lorsqu'on les rapporte aux épreuves et situations qui font surgir des événements échus, l'entité « État ». Il s'agit de particulariser le fracas des cas limites portés par la deuxième partie de la définition wébérienne (« la revendication avec succès du monopole de la violence physique légitime ») et de prêter l'oreille au bruit quotidien d'un État en société qui élabore une partie des représentations collectives et les instaure dans des objets qui nous deviennent quotidiens. En posant un regard attentif sur les entités « statophores », nous considérerons donc d'abord l'État, en « mode mineur », celui qui n'existe dans la société que par des détails apparemment insignifiants, tels ceux que l'on ne perçoit qu'après les avoir désignés. Ainsi, la licence IV affichée au mur d'un débit de boissons actualise l'État en activant les enjeux de réglementation de la vente de breuvages alcoolisés et de santé publique. Elle peut aussi entrer en résonance avec la capsule-congé avec laquelle est arrivée la bouteille de vin commandée et le pictogramme déconseillant la consommation du produit aux femmes enceintes. Dans ce réseau de significations éparses, l'État se déchiffre dans une série d'entités, dont certaines transportent la mémoire d'épreuves passées de plus grande ampleur (en l'espèce, la réglementation des débits de boissons sous le régime de Vichy), mais qui ne conditionnent pas nécessairement leur présence dans la situation. Entreprendre une telle démarche implique pour l'enquêteur de scruter, au cas par cas, les situations d'énonciation, les conditions matérielles, les cours d'action, les signaux à peine

visibles tant ils sont devenus communs, pour les ramener, scrupuleusement, aux épreuves qui les ont stabilisés. Ce faisant, l'enjeu est d'expliciter le mode d'existence de l'État, pour distinguer un exercice au cours duquel différents corps de fonctionnaires coordonnent leur réaction à une crise virtuelle, de l'attentat où ces mêmes professionnels agissent selon des règles apprises et définies en exercice, mais avec une tout autre intensité et sans doute un autre rapport à la réalité.

Le second point qui découle de cet intérêt pour le « mode mineur » est d'étendre l'usage de la notion d'épreuve d'État en dehors des « foyers d'actualité », autrement dit, de capturer plus seulement l'historique, l'apparition cérémoniale et spectaculaire, mais les microépreuves qui trament le quotidien de notre rapport à l'État. Il s'agit ainsi de faire cas des présences de faible intensité, telles la signalétique, l'infrastructure routière, électrique, câblée ou encore juridique qui soutiennent une situation. Nous appelons ce mode d'existence de l'État, qui n'est le plus souvent perçu que lorsque vient le trouble (provoqué par une panne par exemple) ou que la description s'étend à l'infra-ordinaire, la spectralité de l'État. Dès lors, prendre pour objet l'État de la spectralité nous positionne à rebours du postulat massif de « la fin de l'État ». En effet, la caractérisation méthodique de la spectralité invite à un certain nombre de déplacements analytiques, à commencer par envisager que ce que l'on appelle couramment le « retrait » ou le « désengagement de l'État » relève d'abord d'une action, modulation plus ou moins volontaire, méritant nos efforts de compréhension, de description, mais aussi d'explication et pourquoi pas de prévision et de critique. Cela revient, dans cet exemple, à accorder une attention spécifique aux opérations de fusion, de simplification, de dématérialisation, les transferts de compétences, la contractualisation, y compris de missions régaliennes pour tracer les transformations d'état de l'État, qui deviendrait alors le discret label de certification d'un opérateur ou une norme infrastructurelle.

Apparaît en conséquence, et c'est la troisième implication de la démarche, la possibilité de donner une extension nouvelle à ce que Philippe Bezes nomme le « souci de soi de l'État » (2002). Le souci de soi de l'État constitue un avatar praxéologique de la notion de raison d'État, en tant que cette dernière consiste à faire coïncider le « devoir-faire » avec le « devoir-être » en vue de rendre l'État « solide et permanent » (Foucault, 2004, 6). L'intérêt de la notion sur les terrains d'enquête de Philippe Bezes est de dénaturaliser la réforme de l'État par un supplément de distanciation sociologique pour considérer non seulement que le souci de l'État pour les formes prises par ses administrations ne va pas de soi, mais aussi que la rationalisation qui en découle correspond à l'apparition localisée d'un certain type de réflexivité, aiguillonné par des savoirs de gouvernement (sociologie des organisations, comptabilité nationale, management, etc.). En déployant l'analyse hors du cadre de la réforme de l'État, nous entendons relier la présence de l'État dans la société à un certain accomplissement dans lequel se repère le caractère réflexif — même très légèrement — de cet état d'étatisation.

On reconnaîtra, par exemple, au numéro de la licence IV affichée derrière le bar, le souci d'une traçabilité de l'enregistrement étatique, supposant l'existence d'un registre en préfecture, d'une législation et de procédures administratives de contrôle.

DE LA SPECTACULARITÉ DES ÉPREUVES À LA SPECTRALITÉ DES PRÉSENCES

Les six contributions rassemblées dans ce dossier esquissent une sociologie des présences désireuse de rendre compte à la fois des lieux, des gradients d'intensité et du souci de soi de l'État. Elles ont en commun de trouver leur source dans des enquêtes au long cours, où la mesure de l'état d'étatisation n'était pas l'objet de recherche initial. L'État a fait irruption pour se donner progressivement à percevoir comme phénomène qui se détache des cours d'action et devient ainsi un objet à penser ; une entité sans laquelle une partie de l'intelligibilité de la situation échappe. Il s'est imposé à l'enquêteur, qui s'est ainsi laissé surprendre par ce qui, soudain, prend forme, fait signe ou disparaît. Les présences de l'État mises en évidence ici permettent de dégager des régimes contrastés, allant de l'inscription remarquable dans l'espace et dans le temps des épreuves d'État, aux représentations magmatiques et infra-ordinaires, la mise en spectacle ou, à l'inverse, l'oblitération de l'État par lui-même.

Les articles d'Alexandre Violle et de Perrine Poupin qui ouvrent le numéro s'inscrivent dans la droite continuité de la sociologie des épreuves d'État. Tous deux étendent la réflexion sur le « lieu de l'État » vers de nouveaux terrains d'enquête en donnant à voir l'étatité et sa légitimité en dehors des espaces privilégiés par la sociologie politique. Ce faisant, ils examinent des foyers d'épreuves, des « statogènes », dans lesquels l'État devient expérimentable, observable et descriptible. Actualisant de la filiation wébérienne sur la performance de la revendication des monopoles, les situations de mobilisation environnementale ou de préparation des négociations européennes leur permettent de saisir les processus par lesquels l'État se manifeste sous une certaine forme totalisante.

Alexandre Violle interroge l'européanisation de la régulation des banques mise en œuvre en réponse à la crise financière de 2008 : l'Union bancaire européenne. Enquêtant auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, il rend compte de la préparation des négociations de la délégation française en matière de notation des risques bancaires. L'article montre que la création d'un superviseur des banques de la zone euro à la Banque centrale européenne ne se traduit ni par un abandon de souveraineté ni par un retrait de l'État. L'écriture des décisions européennes appelle un travail de problématisation qui constitue une manifestation observable de l'État, à la fois « État

présenté comme donné et un État présenté comme à construire et à bâtir » (Foucault, 2004, 6). Ce travail se repère dans l'élaboration d'un tableau de comparaison de la situation des banques en territoire à défendre, matérialisation superbe d'un « statogène » dans lequel l'État se redéfinit par un subtil jeu de commensuration et d'alignement des intérêts nationaux sur ceux de certains établissements « français ». Il dirige ainsi notre attention en direction des opérations nécessaires pour stabiliser une définition de l'État et de l'Europe tout en maintenant des prérogatives sur le « territoire de gouvernement » formé par les 130 grandes banques européennes.

Au terme d'une enquête sur les résistances de la société politique russe, Perrine Poupin narre l'actualisation de l'État aux prises avec l'amoncellement des déchets moscovites. Le récit de la carrière du problème public de la décharge sauvage de Shies permet d'élucider les formes, tantôt craintes, controversées, célébrées ou soudainement incarnées que prend l'État au cours d'une séquence politique, sans ne jamais tenir pour acquis le caractère autoritaire, démocratique, propre ou corrompu de l'État russe. D'épreuve de force en épreuve de force empruntant aux répertoires de la manifestation, de la mobilisation sur les réseaux sociaux et des recours juridiques, la présence de l'État en société varie. L'intérêt de la description de ces variations est de montrer que l'État, confronté à ces résistances, module ses effets jusqu'à prendre le parti des habitants. Autrement dit, l'autrice nous livre un récit moins déterministe et sans doute moins désespérant de l'état de l'État dans cette société.

Les quatre contributions suivantes donnent à voir des situations dans lesquelles l'épreuve d'État est d'une intensité infiniment plus basse. Il n'y a de redéfinition ontologique de l'État comparable aux cas présentés ci-dessus ni dans la simulation d'un exercice de gestion de crise, ni dans l'élaboration d'un signe graphique de régulation ou d'authentification, ni dans le tracé de l'État à moderniser. Il s'agit plutôt de confirmation, de « statophores », dans lesquels la présence de l'État peut renvoyer à des séquences d'événements antérieurs ou à la projection vers des événements futurs. Outre leur ancrage privilégié dans le « mode mineur » de la réalité étatique, ces quatre articles ont en commun de mettre au jour, dans les présences de l'État, un processus de représentation, ramenant plus directement encore cette partie du dossier sur la piste d'une sociologie dans laquelle l'État élabore des représentations collectives pour le compte de la société.

Alexandre Mallard et Marie Alauzen mettent ainsi en lumière une présence infra-ordinaire et distribuée de l'État : celle des signes de régulation et d'authentification, qui ne s'actualisent que lorsqu'on les repère dans l'expérience et, éventuellement, activent la mémoire d'épreuves qui les ont précédées.

Alexandre Mallard examine la manière dont, par une politique de labellisation de la construction durable, le gouvernement envoie un signal aux agents de ce qu'il modélise comme un marché en même temps qu'il instaure un emblème de développement durable.

Sur le mode du signal comme de l'emblème, l'État remplit la fonction de signifier graphiquement un degré d'étatisation des objets. Après le Grenelle et la cérémonie des signatures, la présence de l'État régulateur, apparenté aux instruments plus conventionnels d'incitation, tient dans la signalétique d'un simple logo, qui deviendra le discret autocollant apposé sur les camionnettes et les devantures, mais aussi l'objet de parodie détourné par les opposants à la politique du gouvernement.

Marie Alauzen étudie une épreuve de figuration dans laquelle se compose un visage-signe de Marianne authentifiant la présence de l'État français par l'écrit dont nous faisons l'expérience sur les formulaires et les sites administratifs. Le Service d'information du gouvernement codifie la représentation de l'État et la signification qui lui est attachée, allant jusqu'à traquer les mésusages et négocier les écarts. Le souci de régularité de la présentation de soi de l'État par l'écrit suppose l'instauration d'une « police graphique » et fait apparaître un enjeu de continuité de la présence de l'État pour la société.

Les articles de Florent Castagnino et Jonathan Fayeton et de Fabien Gélédan s'attachent à la description de présences de l'État moins banales et infra-ordinaires, rassemblées en raison d'un trait commun de la mise en scène. La dimension dramaturgique des situations rapportées dans les deux études leur impose de décrire l'État sans se restreindre à la dimension publique, mais de prendre les ambitions de publicité ou au contraire de discrétion pour objet, en les ramenant à ce que l'enquête donne à voir des coulisses.

Dans l'étude des exercices de gestion de crise, Florent Castagnino et Jonathan Fayeton caractérisent l'étrange convocation de l'État régalien par le jeu. Ce régime spectaculaire et médiagénique se définit par la mise en scène soigneusement planifiée d'un État apte à mobiliser ses forces vives, actualiser le pacte de sécurité et prévenir, face au public, l'avènement des risques. Les auteurs y défendent l'idée selon laquelle les exercices de gestion de crise se soldent par une validation du dispositif testé, affirmant ainsi la fonction représentationnelle et performative des exercices. L'irréalisme des scénarios renforce le sentiment qu'il s'agit d'abord d'une dramaturgie visant à restaurer la confiance des populations et des agents de l'État dans la capacité collective à assurer la sécurité.

L'article de Fabien Gélédan nous immerge dans l'univers de la très critiquée Révision générale des politiques publiques. Il montre que penser l'État pour le réformer suppose de le représenter. La caricature du mammouth trouvée dans un bureau est une métaphore préhistorique ancrant l'administration dans l'immobilité, les rapports d'audits et autres fiches mandat figurent l'État en un entassement d'équivalents temps plein surnuméraires. Ainsi les représentations de l'État constituées dans le quotidien de la réforme participent d'une problématisation du mode d'existence de l'État par ses administrations. Elles sont la réalisation tantôt fragile et à peine formulée, tantôt armée

d'un formalisme chiffré, de la rationalité gestionnaire, et tentent d'exporter en dehors des administrations concernées par la réforme la vision d'un État optimalement agencé.

Le dossier se prolonge par un entretien avec la directrice de Tracfin, le service de renseignement financier du ministère des Finances et des Comptes publics, Maryvonne Le Brignonen. Son témoignage nous rend sensibles à la pluralité des manières dont l'État prend forme, y compris dans ce qu'on pourrait considérer comme étant une même unité temporelle ou administrative. C'est un point commun avec toutes les études du dossier. De la Direction générale des finances publiques qui cherche à faire disparaître les frottements de la déclaration de revenus derrière un clic de validation, au renseignement financier, nous sommes certes toujours dans Bercy, dans deux tentatives millimétrées d'estompement de la présence de l'État pour la société politique, mais nous avons affaire à deux formes de discrétion qui n'ont que peu en commun et qu'il convient de restituer avec la réflexivité qui leur est propre. Dans la lignée des deux dernières études, son témoignage invite surtout à prêter attention aux manières dont se négocient la discrétion dans des situations comme la prise de renseignement sur les circuits de financement illicite ou l'amincissement du travail administratif des usagers, pour les articuler aux situations de publicité — lorsque le service dresse publiquement un bilan ou judiciarise le soupçon. Elle fait aussi état d'un foyer d'épreuve, un « statogène » : l'informatisation des démarches fiscales dont elle a été la cheville ouvrière à la Direction générale des finances publiques et qui transporte l'héritage révolutionnaire du rejet des fermiers généraux.

Dominique Linhardt revient en conclusion à la question de la réalité de l'État dans « les sociétés à État » pour se demander ce qu'il reste de l'État à partir du moment où l'on accepte de ne pas prendre au tragique le trait de Thomas Bernhard. Oui, « nous sommes tous étatisés », mais il s'agit moins d'une malédiction que d'une facette du processus de socialisation. Après avoir ramassé les conséquences de l'appareillement de l'étatisation de la société et de la socialisation de l'État (Karsenti et Linhardt, 2018), il ouvre des perspectives stimulantes pour initier de nouvelles enquêtes sur le pouvoir en société.

*

* *

En revenant aux sources de la sociologie politique, nous avons voulu établir les conditions de possibilité d'une connaissance de l'État dans un monde étatisé. Le détour par le projet ethnométhodologique nous a amenés à porter l'attention sur la trame de l'accomplissement, la sociologie des épreuves d'État a pris de front la question de l'observabilité de l'État, ouvrant la voie dans laquelle nous nous situons pour inviter à l'étude des présences de l'État. Ce programme trouve de nombreux échos avec des travaux d'histoire (notamment, Deluermoz, 2009) et vise à engager le dialogue avec les analyses de l'action publique et de l'État moderne faisant état des recompositions

contemporaines du politique (p. ex. King et Le Galès, 2017). Le dossier suggère d'étendre le domaine d'étude de l'État et des processus d'étatisation aux manifestations les plus infra-ordinaires, en les rapportant aux épreuves qui les ont précédées. Il développe ensuite une approche gradualiste, permettant d'attirer l'attention sur la multiplicité des situations contemporaines dans lesquelles l'État se présente sous un mode spectral. Cette spectralité grandissante de l'État semble relever d'une tendance remarquable dans le foisonnement de ses métamorphoses contemporaines, en ce qu'elle vise à estomper et ses effets et sa présence. Le dernier point soulevé par le dossier revient sur la notion de « souci de soi de l'État ». Nous pointons ici la préoccupation de l'État pour les manifestations visibles par la société politique et la manière dont il fait sens de la fonction de la représentation collective de la société. Chacune des six contributions explore ainsi un mode de présence de l'État, tantôt spectaculaire, réduit à de menus objets de signalisation ou mis en scène.

Références bibliographiques

Badie, Bertrand et Birnbaum, Pierre (1979), *Sociologie de l'État*, 1re édition, Paris, Grasset.

Bezes, Philippe (2002), « Aux origines des politiques de réforme administrative sous la Ve République : la construction du "souci de soi de l'État" », *Revue française d'administration publique*, vol. 2, no 102, p. 307-325.

Birnbaum, Pierre (1976), « La conception durkheimienne de l'État : l'apolitisme des fonctionnaires », *Revue française de sociologie*, vol. 17, no 2, p. 247-258.

Bourdieu, Pierre (1989), *Noblesse d'État*. Paris, Éditions de Minuit.

Bourdieu, Pierre (1993), « Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 96-97, p. 49-62.

Bourdieu, Pierre (2012), Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992), Paris, Le Seuil.

Callegaro, Francesco (2014), « L'Etat au prisme de la sociologie : retour sur la nouvelle science politique de Pierre Bourdieu », *Revue du MAUSS*, en ligne : http://www.journaldumauss.net/./?L-Etat-au-prisme-de-la-sociologie

Callegaro, Francesco (2018), « État en pensée : Émile Durkheim et le gouvernement de la sociologie », *in* Karsenti, Bruno et Linhardt, Dominique (dir.), *État et société politique, Raisons pratiques* no *27*, Paris, Éditions de l'ÉHESS, p. 191-225.

Conein, Bernard, Dodier, Nicolas et Thévenot, Laurent (dir.) (1993), *Les Objets dans l'action. De la maison au laboratoire*, *Raisons pratiques* no *4*, Paris, Éditions de l'ÉHESS.

Dupret, Baudouin, Lynch, Michael, et Berard, Tim dir. (2015), *Law at work: studies in legal ethnomethods*, Oxford, Oxford University Press.

Durkheim, Émile (1986), *De la division du travail social*, 1re édition 1893, Paris, Presses universitaires de France.

Durkheim, Émile (2015), *Leçons de sociologie*, (préf.) Serge Paugam, 1re édition 1950, Paris, Presses universitaires de France.

Elias, Norbert (1975), *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Pocket.

Fornel, Michel de, Ogien, Albert et Quéré, Louis (dir.) (2001), *L'Ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, Paris, La Découverte.

Fornel, Michel de, Lemieux, Cyril (2007), *Naturalisme versus constructivisme ?*, Paris, Éditions de l'ÉHESS.

Foucault, Michel (2004), Naissance de la biopolitique : cours au Collège de France (1978-1979), Paris, ÉHESS, Gallimard, Le Seuil.

Garfinkel, Harold (2007 [1967]), *Recherches en ethnométhodologie*, (trad.) coordonnée par Barthélemy, Michel et Quéré, Louis, Paris, Presses universitaires de France.

Giry, Johan et Heurtin, Jean-Philippe (2018), « Le règne de l'administration. La Herrschaftssoziologie wébérienne comme sociologie du gouvernement », *in* Karsenti, Bruno et Linhardt, Dominique (dir.), *État et société politique, Raisons pratiques* n° *27*, Paris, Éditions de l'ÉHESS, p. 227-257.

Hartland, Nick (1989), « Texts and social organization: An ethnomethodology of state documents », *Journal of pragmatics*, vol. 13, n° 3, p. 395-405.

Karsenti, Bruno (2006), La Société en personne. Études durkheimiennes, Paris, Économica.

Karsenti, Bruno et Linhardt, Dominique (dir.), *État et société politique, Raisons pratiques n° 27*, Paris, Éditions de l'ÉHESS.

King, Desmond, et Le Galès, Patrick (2017), *Reconfiguring European States in Crises*, Oxford, Oxford University Press.

Latour, Bruno (2002), La Fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État, Paris, La Découverte.

Linhardt, Dominique (2009), « L'État et ses épreuves. Éléments d'une sociologie des agencements étatiques », *CléoThémis*, en ligne : https://www.cliothemis.com/L-Etat-et-ses-epreuves

Linhardt, Dominique (2010), « L'embarras de la sociologie avec l'État. Groupes sociaux et collectifs politiques au prisme du pluralisme », *in* Kaufmann, Laurence et Trom, Danny (dir.), *Qu'est-ce qu'un collectif ?*, *Raisons pratiques n° 20*, Paris, ÉHESS, p. 295-330.

Linhardt, Dominique (2012), « Avant-propos : Épreuves d'État. Variations sur la définition wébérienne de l'État », *Quaderni*, n° 78, p. 5-22.

Linhardt, Dominique (2018), « État de société. Considérations sur la méthode », *in* Karsenti, Bruno et Linhardt, Dominique (dir.), *État et société politique, Raisons pratiques n° 27*, Paris, Éditions de l'ÉHESS, p. 63-82.

Linhardt, Dominique et Moreau de Bellaing, Cédric (2005), « Légitime violence ? Enquête sur la réalité de l'État démocratique », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 2, p. 269-298.

Moreau de Bellaing, Cédric (2012), « L'État, une affaire de police ? Ce que le travail des dispositifs policiers de discipline interne nous apprend de l'État », *Quaderni*, n° 78, p. 85-104.

Ogien, Albert (1995), L'Esprit gestionnaire. Une ethnographie de l'air du temps, Paris, Éditions de l'ÉHESS.

Piette, Albert (2020 [1996]), *Ethnographie de l'action. L'observation des détails*, Paris, Éditions de l'ÉHÉSS.

Pisier-Kouchner, Évelyne (1977), « Perspective sociologique et théorie de l'État : Remarques à propos d'un article de Pierre Birnbaum », *Revue française de sociologie*, vol. 18 n° 2, p. 317-330.

Rawls, Anne (2005), *Epistemology and practice*, Cambridge, Cambridge University Press.

Garfinkel, Harold (2002), *Ethnomethodology's Program, Working Out Durkheim's Aphorism*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers.

Weber, Max (1995), Économie et société, t. 1. Les catégories de la sociologie, Paris, Plon.

Weller, Jean-Marc (1999), L'État au guichet. Sociologie cognitive du travail et modernisation des services publics, Paris, Desclée de Brouwer.

Weller, Jean-Marc (2018), Fabriquer des actes d'État. Une ethnographie du travail bureaucratique, Paris, Économica.

Wheeler, Stanton dir. (1970), *On record : Files and dossiers in American life*, New-York, Russell Sage Foundation.